



**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

**Délibération du Conseil Municipal du 02 juin 2022**

**N° 2022/06-12**

**SENSIBILISATION A LA LUTTE PRÉVENTIVE DU MOUSTIQUE-TIGRE :  
CONVENTION ENTRE L'EID, LE LYCÉE GEORGES POMPIDOU ET LA VILLE DE CASTELNAU-LE-LEZ :  
APPROBATION DE LA CONVENTION**

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX LE JEUDI DEUX JUIN à DIX-HUIT HEURES TRENTE les Membres du Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAU-LE-LEZ, se sont réunis en nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Frédéric LAFFORGUE, Maire, et sur sa convocation.

**ETAIENT PRESENTS** : Frédéric LAFFORGUE, MAIRE.

Gérard SIGAUD, Nathalie LEVY, Thierry DEWINTRE, Muriel SARRADIN, Philippe GUY, Jean KOEHLIN, Sylvie ROUART, Gassien GAMBIER, Isabelle SERAN, ADJOINTS.

Marthe JEREZ, Anne LE LANCHON, Bruno ROUDIER, Nathalie MARLIER, Laurent PRADIER, Matthieu PERROT, Fabien GUTIERREZ, Marie-Hélène WEBER, Marion COLIN, Julien MIRO, Aude RUMEAU, Jérôme AZUARA, Hugues FERRAND, Jacques BURGUIERE, Cécile NEGRIER, Frédéric FAIVRE, Richard CORVAISIER.

**ABSENTS REPRESENTÉS** :

Luisa PAPE représentée par Marthe JEREZ  
François BROTHIER représenté par Julien MIRO  
Catherine ESTOUP représentée par Aude RUMEAU  
Clara BIANCO représentée par Marion COLIN  
Dominique NURIT représentée par Hugues FERRAND  
Carine BARBIER représentée par Richard CORVAISIER  
Mathilde BORNE représentée par Frédéric FAIVRE

**ABSENT EXCUSE** :

Jean Baptiste PRINGUEY

**MOUVEMENTS EN COURS DE SEANCE** :

Catherine ESTOUP arrive avant le vote de l'affaire N° 2  
Carine BARBIER arrive avant le vote de l'affaire N°8  
Mathilde BORNE arrive avant le vote de l'affaire N° 8

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Jérôme AZUARA

**Délibération du Conseil Municipal du 02 juin 2022**

**N° 2022/06-12**

**SENSIBILISATION A LA LUTTE PRÉVENTIVE DU MOUSTIQUE-TIGRE :  
CONVENTION ENTRE L'EID, LE LYCÉE GEORGES POMPIDOU ET LA VILLE DE CASTELNAU-LE-LEZ :  
APPROBATION DE LA CONVENTION**

Monsieur Jean KOEHLIN, Adjoint délégué, à la ville durable expose :

La région Occitanie, et plus particulièrement les zones humides littorales ou rétro-littorales, est particulièrement exposée au moustique tigre, dont la prolifération ne cesse d'accroître chaque année sur le pourtour méditerranéen.

Le département de l'Hérault, au travers des missions de l'Entente Interdépartementale de Démoustication Méditerranée (EID), accompagne le développement structurel et économique de cette partie du territoire, en éradiquant les nuisances liées aux moustiques, et ainsi agir en faveur du confort des populations.

Dans le cadre de la sensibilisation à la lutte préventive contre le moustique tigre, le lycée Georges Pompidou souhaite mettre en œuvre, à la diligence de ses élèves élus « éco-délégués », un dispositif informatif et préventif des situations favorables à la prolifération du moustique tigre *Aedes albopictus* en direction de la population de sa commune d'implantation.

La ville de Castelnaud-le-Lez et le lycée Georges Pompidou, ont sollicité l'EID Méditerranée pour leur apporter un appui technique et communicationnel.

La collaboration entre l'EID Méditerranée, le lycée Georges Pompidou et la ville de Castelnaud-le-Lez, portera sur les volets suivants :

- Formation des éco-délégués du Lycée,
- Réunion de sensibilisation animée par l'EID Méditerranée,
- Mise à disposition de supports de communication.

L'ensemble des prestations fournies par l'EID Méditerranée le seront sans contrepartie financière, l'identification de l'EID Méditerranée devant être assurée dans la communication de la démarche.

La présente convention est conclue pour une durée de 1 an à compter de la date de signature.

Elle sera reconduite tacitement pour une durée totale maximale de 3 ans, sauf avis contraire de l'une ou l'autre des parties.

Toute modification du programme prévu en annexe fera l'objet d'un avenant.

Au regard de l'ensemble de ces éléments, il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver la convention de collaboration relative à une démarche préventive du moustique-tigre entre le lycée Georges Pompidou, l'EID Méditerranée et la ville de Castelnaud-le-Lez,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

Envoyé en préfecture le 03/06/2022

Reçu en préfecture le 03/06/2022

Affiché le

**SLOW**

ID : 034-213400575-20220602-DEL2022\_06\_12-DE

Suite de la délibération N°2022/06-12

**Le Conseil Municipal est invité à délibérer.**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

**Pour : 34**

**Abstention : 0**

**Contre : 0**

**FAIT A CASTELNAU-LE-LEZ, LE 02 JUIN 2022**



**LE MAIRE**

**Frédéric LAFFORGUE**

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping, sweeping strokes, positioned to the right of the official name.